NOTE D'INFORMATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 AVRIL 2022 SALLE CECILE-VALENCE MEDIATHEQUE-LE THILLOT

- ✓ BUDGET ANNEXE ZAE
- ✓ BUDGET ANNEXE ZEC
- ✓ BUDGET ANNEXE PISCINES
- ✓ BUDGET ANNEXE DECHETS
- ✓ BUDGET PRINCIPAL

La vue d'ensemble des comptes de gestion 2021 est concordante avec les comptes administratifs. Le Président invite le conseil communautaire à délibérer sur les comptes de gestion des budgets de la collectivité. La vue d'ensemble des comptes de gestion 2021 sont annexées au présent document. Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

NOTES:		

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

- ✓ BUDGET ANNEXE ZAE
- ✓ BUDGET ANNEXE ZEC
- ✓ BUDGET ANNEXE PISCINES
- ✓ BUDGET ANNEXE DECHETS
- ✓ BUDGET PRINCIPAL

Les comptes administratifs des budgets de la collectivité seront présentés et débattus, ensuite Madame la Vice-présidente invite le conseil communautaire à délibérer sur ces comptes administratifs. Les vues des comptes administratifs 2021 sont annexées au présent document.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

NOTES:			

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES - AFFECTATIONS DES RESULTATS				
Les comptes administratifs font apparaître, à la clôture de l'exercice 2021 des soldes de fonctionnement et d'investissements selon les documents annexés.				
Le Président invite le conseil communautaire à délibérer sur les affectations de résultats 2021. Le conseil communautaire est invité à se prononcer.				
NOTES:				
BUDGETS PRIMITIFS 2022 ✓ BUDGET ANNEXE DECHETS ✓ BUDGET ANNEXE PISCINES ✓ BUDGET ANNEXE ZAE ✓ BUDGET ANNEXE ZEC ✓ BUDGET PRINCIPAL Depuis le DOB du 22 février 2022, les différents éléments posant le projet des budgets ont été présentés, débattus et amendés lors de la commission finances du 04 avril, puis en réunion de bureau du 05 avril 2022. Le conseil communautaire est invité à se prononcer.				
NOTES:				

DETERMINATION PRODUIT ATTENDU TAXE GEMAPI 2022

Compte tenu de la mise en place de la taxe GEMAPI lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2020 et des besoins de financement - hors subvention – de la gestion et des travaux de sécurisation en cours confiés au syndicat Mixte Moselle Amont, il convient pour 2022, de fixer le montant du produit attendu pour la taxe GEMAPI.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

NOTES:		

DETERMINATION TAUX FISCALITE 2022

Compte tenu des besoins de financement exprimés dans les différents budgets primitifs 2022, il convient de voter les taux de fiscalité.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

CONVENTION TEMPORAIRE DE LA REPARTITION DE LA GESTION DU PERSONNEL TRANSFERE AU SYNDICAT MIXTE MOSELLE AMONT ET DE LEURS REMUNERATIONS

La Communauté de Communes a transféré au Syndicat Mixte Moselle Amont (SMMA), la compétence GEMAPI, depuis le 1er février 2022. A cette date, il y aurait dû avoir le transfert des personnels GEMAPI à ce syndicat. Or dans le cadre de la création du SMMA, ses locaux administratifs situés à Remiremont ne peuvent recevoir les agents en attendant d'être rénovés, aussi le SMMA propose une convention aux Communautés de Communes membres afin de régler la gestion temporaire du personnel transféré et la prise en charge des salaires afférents. Cette convention est jointe à la présente convocation.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

METROPOLE DU GRAND NANCY- MARCHÉ GROUPE POUR LA FOURNITURE DE GAZ NATUREL

La Communauté de Communes participe au marché groupé pour la fourniture d'électricité et de gaz de la Métropole du Grand Nancy, le marché groupé de fourniture d'électricité a été renouvelé en 2021. Celui concernant le gaz arrive à échéance au 31/12/2022. La Métropole du Grand Nancy nous propose

d'adhérer à son renouvellement. Considérant que ce marché groupé regroupe plusieurs centaines de Communes et Communes et Communes et que les prix du gaz sont très volatils actuellement, il est proposé de poursuivre l'adhésion de la Communauté de Communes à ce marché groupé.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer.

NOTES:		